

ATOUTRETS



ÉDITO

CADRE DE VIE

GRANDS PROJETS

VIE SCOLAIRE

INTERGÉNÉRATIONNEL

SOUVENIRS

INCIVILITÉS

CADRE DE VIE

CULTURE / TOURISME

MÉDIATHÈQUE

SPORT / VIE ASSOCIATIVE

PAGE PROVENÇALE

TRIBUNES

AGENDA

3

4-6

7-12

13-14

15

16-17

18-21

22-25

26

27

28

29

30-31

32

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

• CZIESLA Chiara, Yvette, Claudine	10/07/2024	• SEULIN Iris, Mauricette	25/08/2024
• BARONCINI Romy, Sandrine, Virginie	27/07/2024	• AKBAL Aylan	31/08/2024
• TOULOUJIAN Déva, Sasi, Ovssana	30/07/2024	• JAUME Livio	14/09/2024
• TOULOUJIAN Ambre, Ovssana, Sasi	31/07/2024	• AMMAR Victoire, Livie	27/09/2024

MARIAGES

• DALLI Jean, Jules, Antoine	27/07/2024	• AGUILA Quentin	21/09/2024
• FINA Hélène		• BENYAHIA Khadija	
• PONCE Cédric, François, Daniel, Michel	27/07/2024	• CHEVROLET Noël, Joël	21/09/2024
• MUNOS Christelle		• PICOT Valérie, Sophie	
• ABBA Mathieu, Lucien	23/08/2024	• JULÉ Quentin, Roger, Roland	12/10/2024
• PROKSOVA Adéla		• VERLAQUE Estelle, Sophia	
• HERNANDEZ Teddy, Daniel Mathieu	14/09/2024		
• COURATIER Julie, Marie-Josée			

DÉCÈS

• Le POCRÉAU Jean, Maxime, Ange	06/05/2024	• DUVAL Yvonne, Françoise, Marguerite	27/09/2024
• CALAMARTE Eliane veuve CARTIER	19/05/2024	veuf(ve) GUINARD	
• POUZACHE Henriette, Ginette	25/07/2024	• DEPIERRE Denise, Rose, Marcelle	30/09/2024
veuf(ve) CARME		veuf(ve) GIBOULOT	
• ALEMBERT Agnès, Henriette, Clémence	inconnu	• PÉRONO Geoffroy, Roger	30/09/2024
	31/07/2024	• BICHON Gwénaëlle, Anne, Fabienne	02/10/2024
• GERSTMANN Brunhilde, Charlotte, Erika	05/08/2024	époux(se) ALIANE	
divorcé(e) ROGOZINSKY		• CATALANO Amélie époux(se) GIRAUD	05/10/2024
• BONFANTI Sauveur	13/08/2024	• ROMANY Alain, André	05/10/2024
• CORBEIL Monique, Andrée	18/08/2024	• FERNANDEZ Alain, Daniel	09/10/2024
• PALMIERI Christian, Michel, Donatien	21/08/2024	• GUELFUCCI Raymond	11/10/2024
• DAGUET France, Sabine, Eve	23/08/2024	• BONMATI David, Pierre	13/10/2024
époux(se) FONTAINE		• BEAUQUIER Jean, Ernest, Lucien	14/10/2024
• FALQUI Sauveur	23/08/2024	• BOUANANI Faousi	16/10/2024
• SEGARRA Jean, Pierre	03/09/2024	• ARMAND Paul, Louis, Isidore	20/10/2024
• REVEST Sébastien, Clément, Félix	13/09/2024	• BEGNIS Marie Thérèse veuf(ve) BLANC	20/10/2024
• REVEST Marie, France, Antonia	17/09/2024	• AUZIAS Jacqueline, Henriette	24/10/2024
divorcé(e) ROSSO		époux(se) COQUILLAT	
• BONNAMY Jean-Pierre, Louis	23/09/2024	• CATEURA Martin	01/11/2024
• CASES Modesta, Emma	24/09/2024	• DUCHAMP Renée, Marie, Louise	09/11/2024
veuf(ve) REBUFA		veuf(ve) FLEURUS	
• FERAUD Monique, Pierrette	26/09/2024		
divorcé(e) GARCIA			



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ATOUTRETS

Trimestriel - Gratuit (ne peut être vendu)
 Tirage à 3100 exemplaires
 Date de dépôt légale : Novembre 2024
 Directeur de la publication : Pascal CHAUVIN
 Rédaction : Mairie de Trets
 Photographies : Mairie de Trets
 Conception et réalisation : DRE Conseil
 Abonnement sur demande auprès du Service Communication :
 Tél : 04 42 37 55 15 - communication@trets.fr
 Site officiel de la ville : www.trets.fr
 Magazine imprimé sur papier répondant à la norme écologique PEFC.

Contactez la Mairie

Hôtel de Ville de Trets
 Place du 14 Juillet
 04 42 37 55 00 - Mail : accueil@trets.fr

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE TRET SUR NOTRE SITE :
 TRET.FR

f FACEBOOK.COM/VILLE TRET EN PROVENCE

Instagram/VILLE DE TRET

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du 16 au 28 février 2025. Deux agents recenseurs viendront à votre rencontre durant cette période. Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et qu'il permet à la commune de mieux connaître sa population, son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.





éditorial

Tretsoises, Tretsois, chers amis.

L'année qui s'achève aura été une année magnifique pour notre commune qui continue tranquillement sa mutation.

Accompagner la nécessaire transformation de notre commune, c'est préparer sereinement son avenir.

C'est ce qu'ensemble nous avons fait.

Pour ma part, celle de mon équipe et votre administration, nous avons transformé l'espace urbain, avec à la place d'une friche industrielle, un nouveau quartier et un parc.

Un tout nouveau cœur de ville, avec notre Place de la Gare, réhabilitée et végétalisée, qui sera bientôt réinvestie par les petits tretsois, qui comme moi pourront y faire leurs premiers pas.

D'autres projets seront bientôt dévoilés, comme l'ont été cette année le skate parc et notre nouveau restaurant des seniors intégré dans notre patrimoine historique.

Des aménagements, des réalisations qui accompagnent un dynamisme retrouvé.

A l'aube des fêtes de fin d'année, bien plus que la transformation physique, c'est l'esprit que vous tous et toutes, avaient insufflé toute l'année que je veux saluer ici.

Par votre dynamisme au sein de nos associations, nos commerces, par vos encouragements, vos critiques parfois.

Notre commune vit, bouge, grandit et surtout rayonne.

Bonnes fêtes à vous tous, qu'elles soient l'occasion pour chacune et chacun, de retrouver un peu de candeur et d'émerveillement, que le quotidien ou les esprits chagrins voudraient nous enlever.

Vivez Trets, respectez-là, aimez-là afin qu'ensemble, nous puissions poursuivre notre nouvel " élan ".

Pascal CHAUVIN
Maire de Trets

LE PLAN D'ADRESSAGE, **UNE NÉCESSITÉ POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS**



En mars dernier, la Municipalité annonçait la mise à jour du plan d'adressage de la commune. Cette vaste opération avait pour objectif à la fois la normalisation des adresses existantes mais également la nomination de nouvelles voies.

Les Élus ont rencontré les premiers riverains concernés en mai dernier. Les habitants de Kirbon ont ainsi reçu la visite du Maire et ses Adjointes qui leur ont proposé des noms de voie pour les voies non nommées.

En accord avec les habitants, les voies seront les suivantes :

- Chemin du Pont de Baboué
- Impasse du Hameau
- Chemin des Abeilles
- Chemin de la Farigoule
- Impasse des Cades
- Chemin Bouregy

La même démarche s'est poursuivie avec les habitants du lotissement Saint-Jean qui ont reçu la visite des Élus et ont acté les noms de voie suivants :

- Rue de l'Oratoire
- Rue du Cèdre
- Rue du Clocheton
- Impasse du Jubilé
- Impasse Sainte-Elisabeth

L'ensemble de ces nominations de voies ont été complétées, pour certaines, d'une numérotation.

La prochaine étape sera la réception des plaques de rues qui seront posées en début d'année. Les numéros seront remis aux riverains concernés avec leur certificat d'adressage leur permettant de mettre à jour leur adresse auprès de tous les organismes, qu'ils soient privés ou publics.

Ses rencontres ont été très appréciées par les riverains et vont se poursuivre pour l'ensemble de la commune.

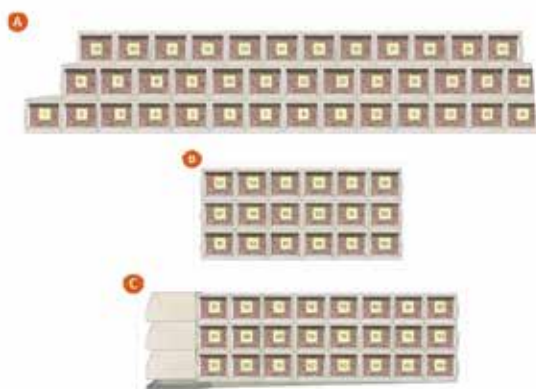
DES INVESTISSEMENTS POUR LE CIMETIÈRE MUNICIPAL

Depuis 2021, la Municipalité a réalisé la réfection de la totalité des allées du cimetière communal. Le service État-Civil a investi dans un nouveau logiciel de gestion du cimetière afin de faciliter la recherche de concessions par l'administration. Le logiciel GESCIME a également permis :

- D'établir un plan du cimetière avec numérotation des tombes
- De nommer les différents espaces et les allées
- De situer les points d'eau et les poubelles

Cet outil sera mis en ligne sur le site officiel de la Ville en fin d'année.

CIMETIÈRE COMMUNAL



Ancien Cimetière
Cimetière Paysager

Ossuaires
Caveau Provisoire
Columbarium
Jardin du Souvenir

Fontaines

Poubelles

WC Toilettes

Monuments aux Morts

Bureau



**LES PLAQUES ÉMAILLÉES DU CAVEAU DES ANCIENS COMBATTANTS ONT ÉTÉ REMPLACÉES.
LES ALLÉES ET ESPACES DU CIMETIÈRE ONT ÉTÉ NOMMÉS
ET UNE SIGNALÉTIQUE Y A ÉTÉ INSTALLÉE.**



COMME DANS DE NOMBREUX CIMETIÈRES COMMUNAUX, DES SÉPULTURES SONT À L'ABANDON EN RAISON DE L'ABSENCE DE FAMILLE SUR LA COMMUNE...

La Municipalité a donc lancé au printemps dernier un audit afin de répertorier les concessions semblant être abandonnées.

À l'issue de cet audit, 55 sépultures ont été désignées en état d'abandon.

Des petits panneaux indiquant " Cette concession en état d'abandon fait l'objet d'une procédure de reprise. Veuillez vous adresser à la Mairie " ont été posés sur les tombes concernées afin d'informer les familles. La communication de cette procédure va être faite sur le site officiel de la Ville. Un affichage sera également fait au cimetière et un courrier sera adressé aux descendants si la Municipalité dispose de leurs coordonnées.

Cette démarche est essentielle pour assurer une bonne gestion du cimetière communal.

LA NOUVELLE PLACE DE LA GARE BIENTÔT DEVOILÉE



APRÈS PLUSIEURS MOIS DE TRAVAUX LA PLACE DE LA GARE ACCUEILLERA LES FESTIVITÉS DE NOËL !

UN NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL : **OUVERTURE DU PÔLE SOLIDARITÉ**



UN GUICHET UNIQUE POUR SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DANS UN BÂTIMENT ENFIN ACCESSIBLE À TOUS

Dans un contexte économique et social de plus en plus complexe, la ville a récemment ouvert un tout nouveau service municipal : le Pôle Solidarité, un lieu unique qui regroupe plusieurs dispositifs et structures de soutien aux administrés, afin d'améliorer l'accès aux droits et aux services. Ce Pôle vise à répondre aux besoins croissants en matière de logement, d'emploi, de santé, de soutien aux seniors, tout en centralisant dans un même lieu les acteurs essentiels de la solidarité.

Le Pôle Solidarité offre un accompagnement personnalisé et de proximité aux habitants de la commune. Parmi les services municipaux présents, on retrouve le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale), en charge de l'aide sociale de proximité, **le service logement, le service emploi**, ainsi que des dispositifs spécifiquement dédiés aux **séniors**. Ces structures, désormais réunies, permettent une prise en charge plus globale des usagers et répondre de manière plus efficace à leurs besoins.



UNE MÉDIATRICE NUMÉRIQUE QUI ŒUVRE AU SEIN DU PÔLE SOLIDARITÉ ET DE LA MÉDIATHÈQUE

En lien direct avec les agents de France Services, elle intervient pour réduire la fracture numérique en proposant un accompagnement personnalisé à ceux qui n'ont pas encore acquis les compétences nécessaires pour naviguer sur internet et utiliser les services en ligne.

Ses missions à France Services :

- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, usages numériques des enfants / adolescents, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique...)
- Soutenir les administrés dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion), découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp...), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin...
- Accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne (trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, accéder aux services en ligne communaux de l'enfance...)

Elle intervient également au sein de la Médiathèque :

- Initiation des jeunes générations aux outils d'internet et à leurs fonctionnalités
- Initiation aux imprimantes 3D, aux logiciels de création, à la programmation, à la création de GIF animés...
- Animation d'ateliers au sein de la salle numérique comme de la création de BD sur tablette



LA FRANCE SERVICES : UN PARTENAIRE INDISPENSABLE

En plus des services municipaux, le Pôle Solidarité accueille également France Services, un dispositif public mis en place par l'État pour faciliter l'accès des citoyens aux démarches administratives courantes. Les agents France Services accompagnent ainsi les usagers dans des domaines variés tels que les demandes de prestations sociales, la déclaration de revenus, la gestion de la carte grise, ou encore l'accès aux droits de santé.

La présence de France Services au sein du Pôle Solidarité est un atout majeur pour les usagers, qui bénéficient ainsi d'un accompagnement simplifié pour leurs démarches administratives, en un seul et même endroit.



EN RÉSUMÉ

L'ouverture du Pôle Solidarité est une avancée significative dans le soutien aux populations vulnérables.

En réunissant une large gamme de services et de partenaires dans un même lieu, la ville fait un pas de plus vers une approche plus inclusive et plus efficace de la solidarité.

Ce dispositif permettra à chacun de trouver un accompagnement adapté à ses besoins, tout en facilitant l'accès aux services et en renforçant la cohésion sociale au sein de la commune.

La médiatrice numérique, intégrée à l'équipe de France Services, joue un rôle essentiel en garantissant l'inclusion numérique et en permettant aux citoyens de surmonter la fracture numérique, afin de profiter pleinement des services en ligne et des démarches administratives dématérialisées.



DES PARTENAIRES ENGAGÉS AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

Le Pôle Solidarité ne se limite pas aux services municipaux et aux dispositifs publics. Il offre également un espace dédié aux partenaires de la ville qui œuvrent dans le domaine de la solidarité et de l'accompagnement des administrés. Parmi ces partenaires, on retrouve :



- **La Mission Locale du Pays d'Aix** : Cette structure accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle et leur accès à la formation, en leur offrant des conseils personnalisés et un suivi de proximité.



- **Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** : Ce dispositif soutient les personnes éloignées de l'emploi en les accompagnant vers une insertion professionnelle durable, en partenariat avec les entreprises et les acteurs de l'emploi local.



- **L'Accompagnement Action Initiative (AAI)** : Cette association intervient auprès des bénéficiaires du RSA, avec des actions collectives et individuelles de conseil et d'accompagnement vers l'insertion professionnelle.



- **Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)** : Ce service accompagne les personnes sous-main de justice ou placées sous contrôle judiciaire, en les soutenant dans leur réinsertion sociale et professionnelle.



- **Le conciliateur de justice** : Un acteur essentiel pour résoudre les conflits de manière amiable, sans passer par la justice, facilitant ainsi les démarches de médiation.



- **L'association UFC Que Choisir** : Spécialisée dans la défense des consommateurs, elle accompagne les usagers dans la résolution de litiges avec des entreprises ou des fournisseurs de services.



- **Le service social de la CAF** : Il soutient les usagers dans leurs démarches administratives liées aux prestations familiales et sociales, et propose un accompagnement dans la gestion de leur budget.



- **L'Aide au Logement des Ménages en Difficulté (ADIL)** : Ce service conseille les administrés sur les questions liées au logement, notamment en cas de difficultés financières, de risques d'expulsion ou de recherche d'un logement social.



- **Les Ateliers Recherche Logement (ARL)** : Ces ateliers proposent un accompagnement spécifique pour aider les personnes en difficulté à trouver un logement adapté à leur situation.



- **L'association Familles et Médiations** : Actuellement dans les locaux des Jardins de la Mine, l'association viendra s'installer début 2025 dans ce nouveau bâtiment. Familles et Médiations est une association loi 1901, créée en mars 2008 par un groupe de cinq médiatrices familiales diplômées d'État avec trois objectifs : développer la médiation familiale, la rendre accessible à un public le plus large possible en appliquant un barème national pour le coût des séances de médiation familiale et offrir un service de proximité.

LE PÔLE SOLIDARITÉ, C'EST AUSSI ET SURTOUT...

UNE APPROCHE GLOBALE POUR UNE PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE

Le Pôle Solidarité représente un véritable guichet unique, où les usagers peuvent bénéficier d'un accompagnement global et personnalisé en fonction de leurs besoins. Ce lieu centralisé permet aux citoyens de trouver en un seul endroit tous les services dont ils ont besoin, sans avoir à multiplier les démarches administratives ou à se déplacer d'un service à l'autre.

Les équipes pluridisciplinaires présentes au Pôle Solidarité travaillent ensemble pour répondre aux problématiques sociales, économiques et administratives des usagers. Cette approche globale, qui combine services publics et acteurs associatifs, est un gage de cohérence et d'efficacité dans le soutien apporté aux populations fragiles.

UN ENGAGEMENT POUR LA SOLIDARITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE

Avec l'ouverture du Pôle Solidarité, la ville renforce son engagement en faveur de la solidarité et de la justice sociale. Ce projet témoigne de la volonté de la municipalité de créer un véritable réseau de proximité, où chaque habitant peut trouver l'accompagnement nécessaire pour surmonter les difficultés et améliorer sa situation. Ce Pôle est aussi un symbole fort de la collaboration entre les services publics, les associations et les acteurs locaux, qui œuvrent ensemble pour un objectif commun : offrir à chacun une chance de mieux vivre, quelle que soit sa situation.

CONTACTS DU PÔLE SOLIDARITÉ

- > **Responsable du Pôle Solidarité : 04 42 61 23 46**
 - > **CCAS : 04 42 61 23 80**
 - > **Service Séniors : 04 42 61 23 84**
 - > **Service Logement : 04 42 61 23 72**
 - > **Service Emploi : 04 42 61 33 27**
- > **France Services : 04 42 61 23 48 / 04 42 61 23 49**
- > **Médiatrice Numérique : 04 42 61 23 47**



LE 2 SEPTEMBRE DERNIER, **LES PETITS TRETÇOIS ONT REPRIS LE CHEMIN DE L'ÉCOLE**



QUELQUES CHIFFRES :

- École élémentaire Edmond Brun : 153 élèves
- École élémentaire Jean Moulin : 244 élèves
- École élémentaire Saint-Jean : 141 élèves
- École élémentaire Victor Hugo : 117 élèves
- École maternelle Saint-Jean : 67 élèves
- École maternelle Sainte-Anne : 132 élèves
- École maternelle Les Colombes : 155 élèves

TOTAL DES ÉLÈVES EN MATERNELLE :
354 élèves

TOTAL DES ÉLÈVES EN ÉLÉMENTAIRE :
655 élèves

**TOTAL DES EFFECTIFS
DES ÉCOLES COMMUNALES :**
1 009 élèves

• Nous souhaitons la bienvenue à Claudine MERLOT qui a pris la direction de l'école maternelle Sainte-Anne suite au départ de Stéphane PAYET.

• Après de nombreuses années de service, Agnès VALLIÈRE, agent incontournable du service administratif des écoles, est partie à la retraite.

• Depuis la rentrée, c'est Mathilde MAY qui assure le secrétariat du service Scolaire.

LE SERVICE JEUNESSE S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

LA MUNICIPALITÉ, SES ÉLUS ET LES AGENTS RESTENT PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉS AUX CÔTÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE POUR OFFRIR À CHAQUE ÉLÈVE UN CADRE D'APPRENTISSAGE ÉPANOUISSANT. L'ACCENT EST MIS SUR LE BIEN-ÊTRE SCOLAIRE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE À LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES, DE LA MATERNELLE À L'ÉLÉMENTAIRE.

SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MOULIN

Un engagement de la Municipalité pour un environnement scolaire respectueux. Le harcèlement scolaire est un problème sérieux, et pour y faire face, la Municipalité a lancé une opération de sensibilisation au sein de l'école élémentaire Jean Moulin. Cette initiative, menée en partenariat avec l'association Des Ailes et des Aides et l'IFAC, visait à sensibiliser à la fois les élèves et les équipes éducatives à cette problématique.

UN PROGRAMME INTERACTIF POUR LES ÉLÈVES

L'opération a proposé des ateliers dynamiques où les enfants ont pu comprendre les effets du harcèlement à travers des jeux de rôle et des mises en situation. Ces activités ont permis de renforcer l'empathie des élèves,

de leur donner des outils pour réagir face à une situation de harcèlement, et de promouvoir la solidarité entre camarades.

FORMATION DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Les équipes du service Jeunesse, en charge de l'encadrement périscolaire, ont également participé à cette formation. Des sessions pratiques ont permis aux animateurs et éducateurs de mieux repérer les signes de harcèlement et d'adopter des comportements préventifs et réactifs adaptés.

UN PROJET COLLECTIF ET DURABLE

Cette opération sera déployée dans toutes les écoles élémentaires afin de former et informer sur les dangers du harcèlement à l'école.



BEAU PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL ENTRE SENIORS ET JEUNES

Avant l'été, le service Jeunesse de la Ville de Trets avait passé une convention avec Atlas, gestionnaire de la Résidence Saint-Jean du Puy, dans le cadre des activités intergénérationnelles. Les enfants du centre de loisirs étaient venus jouer avec les résidents aux jeux de société, assister ensemble à un spectacle burlesque, participer à divers ateliers créatifs, passer un après-midi festif sur le thème d'Hawaï... Un des projets phare de cette convention a été la réhabilitation du terrain de pétanque et du petit local

attenant, la Bergerie, situé dans l'enceinte de la résidence.

6 jours en juillet puis 6 jours en août, ce sont 6 adolescents accompagnés de 2 animateurs qui sont venus le matin, "à la fraîche", travailler sur l'embellissement de cet espace.

Et le résultat est plutôt sympa !

Le 23 août dernier, les résidents ainsi que 14 adolescents et leurs accompagnateurs se sont réunis pour inaugurer cet espace autour d'un apéritif et d'un repas partagés.



**BRAVO À NOS JEUNES POUR CE BEAU TRAVAIL ET LEUR GÉNÉROSITÉ
MERCİ À NOS SÉNIORS POUR LEUR CONFIANCE, LEUR BONNE HUMEUR ET LEUR BIENVILLANCE !**

ÇA S'EST PASSÉ À TRETS !



CÉRÉMONIE 18 JUIN



CÉRÉMONIE 14 JUILLET



CONGRÈS FÉDÉRAL DES ANCIENS COMBATTANTS



FÊTE DE LA MUSIQUE



CONCERT ÉVÈNEMENT CHICO AND THE GYPSIES



BOODER DANS LA COUR DU CHÂTEAU



LES MÉDIÉVALES DU CŒUR DE TRET



COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE TRET AVEC LA
CONSULE GÉNÉRALE DES ÉTATS-UNIS À MARSEILLE,
MADAME JESSICA HUARACAYO



CONCERT PIAF

Votre ville n'est pas votre poubelle !

Les encombrants, c'est à la déchèterie et pas devant chez son voisin !

#ToléranceZéro



Souriez, vous êtes filmés !

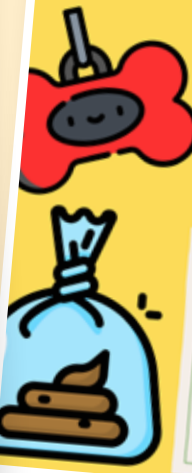
À partir du 4 novembre 2024, verbalisation systématique de tout dépôt en dehors des PAV

Les sacs, c'est pas pour les chiens !

À partir du 4 novembre 2024, tout propriétaire n'ayant pas ses sacs à déjections canines sur lui sera verbalisé d'une amende de 35€.

#ToléranceZéro

La Municipalité a pris un arrêté obligeant les propriétaires de chien à avoir sur eux deux sacs à déjections canines lors de la balade de leur animal.



Hey ! Pense à mes sacs !

À partir du 4 novembre 2024, tout propriétaire n'ayant pas ses sacs à déjections sur lui sera verbalisé d'une amende de 35€.

#ToléranceZéro

La Municipalité a pris un arrêté obligeant les propriétaires de chien à avoir sur eux deux sacs à déjections canines lors de la balade de leur animal.



La nature paie cher votre incivilité !

Les déchets, c'est dans les conteneurs ou en déchèterie, pas dans la nature !

#ToléranceZéro

Souriez, vous êtes filmés !

À partir du 4 novembre 2024, installation de caméras en zone naturelle



Qui pollue, paie !!!

À compter du 4 novembre, les pollueurs seront les payeurs !!!

#ToléranceZéro



La ville n'est pas une piste de rallye !

Vous êtes pressé ? CE N'EST PAS UNE EXCUSE !

#ToléranceZéro

Renforcement des contrôles de vitesse



Le trottoir, c'est pour les piétons !

Vous en avez pour 1 minute ? ILS N'ONT PAS À VOUS ATTENDRE !

#ToléranceZéro

Verbalisation systématique du stationnement gênant



Respectez leur travail !

Ils œuvrent quotidiennement pour votre cadre de vie. ILS MÉRITENT VOTRE RESPECT !

#ToléranceZéro



LA MUNICIPALITÉ S'ATTAQUE AUX PROBLÉMATIQUES **DE SÉCURITÉ ET DE CADRE DE VIE**

Le poste de police a été construit et intègre un centre de supervision urbain désormais opérationnel.

Le poste de Police Municipale a été aménagé en 2022. Les moyens en équipement et matériels mis à disposition des agents ont été modernisés :

- Centre de Supervision Urbain
- Véhicules
- Moyens de communication (RRF)

Ils permettent la meilleure coordination possible entre tous les acteurs de la sécurité.

Le dispositif municipal de vidéoprotection est en cours de modernisation dans le cadre d'un projet qui aboutira en janvier 2025. Ce projet construit avec la gendarmerie intégrera au mieux les enjeux partagés de la commune et des forces de sécurité. Des premières adaptations ont déjà été mises en œuvre avec l'installation de caméras mobiles spécifiquement dédiées à la lutte contre les dépôts sauvages.

La municipalité a souhaité élargir ces premières réalisations afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux de la sécurité, en coordination avec toutes les parties prenantes (justice, gendarmerie, éducation nationale...).

LES OBJECTIFS :

- Coordination et action
- Prévention
- Éducation
- Répression
- Réparation

Cette démarche globale pourra s'inscrire dans la création d'un Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance CLSPD, tel que prévu par la réglementation.

La concrétisation de ce projet a supposé la réalisation d'un état des lieux de la délinquance qui a été établie avec les gendarmes. Des travaux d'évaluation et de formation ont ainsi été conduits en milieu périscolaire. Une étude de terrain a également permis de recenser les enjeux. Au travers d'une enquête de victimisation, elle a permis de valider la compréhension, le ressenti des Tretsois par rapport à leur sécurité. Cette démarche a été finalisée par une réunion publique, bel exemple de démocratie participative, riche de débats et d'enseignements.

QUE NOUS DIT L'ENQUÊTE ?

- Trets est une commune plutôt sûre. Si elle n'échappe pas à la délinquance, les faits enregistrés l'inscrivent

à un niveau plutôt bas par rapport aux communes de même taille.

- Les enfants des écoles semblent relativement peu touchés, notamment par les questions liées au harcèlement. Pour autant, en aucun cas ces phénomènes ne doivent être ignorés. La posture de la Municipalité est celle de la vigilance, de la prévention et de l'organisation afin d'éviter tout dérapage, comme cela est fait pour le harcèlement (cf page 14).

Il est reconnu, en revanche, une réelle " crise " d'incivilités avec notamment :

- L'augmentation des dépôts sauvages
- La multiplication des déjections canines
- Les problèmes de circulation routière

Ces difficultés semblent particulièrement concentrées en centre-ville sans épargner les quartiers résidentiels et sont d'origines multiples.

QUELS SONT LES MOYENS MIS EN ŒUVRE ?

- Technologiques, avec l'optimisation du dispositif de vidéosurveillance
- Réglementaire, avec les arrêtés de police permettant de réprimer ces comportements
- Humains, avec une police municipale de proximité, spécialement affectée à ces tâches, en coordination avec la gendarmerie.

QUELLE SONT LES CONDUITES À TENIR ?

- Renforcer les actions en matière de propreté
- Mobiliser la Métropole sur la question des déchets
- Envisager les aménagements urbains nécessaires
- Faire usage de sanctions pénales et administratives
- Développer la réparation des incivilités, avec le parquet, afin de dissuader la commission des actes

La question de la responsabilisation devient essentielle : les auteurs des incivilités doivent payer !

La municipalité a engagé, depuis ces derniers mois, une action résolue contre les incivilités. Sur les bases des conclusions des travaux, elle a vocation à être encore amplifiée.

Elle poursuivra cette démarche en 2025 afin d'assurer un suivi effectif et dynamique de l'évolution de ces multiples formes de délinquance. La coordination entre les services est le gage d'une action efficace. Elle sera poursuivie et systématisée avec, en perspective, la mise en place du CLSPD. Lieu partagé d'observation, de prévention et d'action mis au service des Tretsois.

DES CAMÉRAS DÉDIÉES À LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

ToléranceZéro ! Ces derniers mois, les incivilités se sont particulièrement multipliées et, avec elles, l'exaspération de la population. La Municipalité a donc décidé de dire STOP !

Parmi les différentes formes qu'elles peuvent prendre, celles qui portent atteinte à notre cadre de vie et notre environnement sont devenues tout à fait inacceptables !

Afin de se donner les moyens de les faire reculer significativement, la Municipalité a décidé de faire évoluer son dispositif de vidéoprotection en se dotant de caméras de nouvelle génération, spécifiquement dédiées à la lutte contre les dépôts sauvages.

Ces caméras sont autonomes et ne supposent pas de raccordement au réseau électrique ou informatique. Elles peuvent donc être installées sur n'importe quel emplacement dans la commune, reculé ou non. Avec les dispositifs de discrétion qui, le cas échéant, pourront accompagner l'installation sur des sites isolés.

Le champ de prise d'image de 180° peut aller jusqu'à 360°. Elles sont déplaçables à volonté et permettront de prévenir, ou sanctionner, des dépôts sauvages en bénéficiant de l'effet de surprise de leur installation.

Le logiciel qui les équipe détecte automatiquement les dépôts et en informe l'agent de police, qui peut dès lors en vérifier les circonstances sans avoir à visionner de longues durées d'enregistrement.

Une procédure qui permet de gagner du temps dans les démarches administratives : la caméra ne se déclenche qu'à la détection d'une infraction. L'extrait est transmis aux agents de la Police Municipale avec une procédure près remplie qu'ils complètent et transmettent.

La qualité des images participe de la capacité à identifier les auteurs. Si le dépôt a été réalisé avec un véhicule, la caméra assure une lecture de plaque optimale, de jour comme de nuit.

Si un piéton est concerné, les 12 millions de pixels de l'objectif permettent une prise d'image fiable jusqu'à 80 mètres, là aussi, de jour comme de nuit, ouvrant dès lors toutes les possibilités de recherche et d'identification prévues par la procédure pénale.

Depuis la mise en service expérimentale d'une première caméra en janvier 2024, 70 procédures ont été engagées dont 35 ont donné lieu à une amende administrative en plus de la contravention prévue par le code pénal.



IMAGE FLOUTÉE POUR GARANTIR L'ANONYMAT

TRETS, ACTEUR CLÉ DU RÉSEAU RADIO DU FUTUR

UN NOUVEAU SERVICE POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Lors de sa visite au Congrès des Maires de France, Pascal CHAUVIN a été invité par le Ministère de l'Intérieur et le Préfet Guillaume LAMBERT, Directeur de l'ACMOSS (Agence des Communications Mobiles Opérationnelles de Sécurité et de Secours) à présenter la participation de la commune de Trets au projet de Réseau Radio du Futur.

À cette occasion, le Maire a signé la convention liant la commune à l'État et qui permettra à la Police Municipale et au Comité Communal Feu de Forêt de bénéficier de ce nouveau service.

La commune de Trets est, depuis l'origine, partie prenante de la mise en œuvre du Réseau Radio du Futur. Déployé par l'État, ce nouvel équipement radio intègre les technologies numériques.

Dédié à la sécurité, il permet une communication et une coordination entre les utilisateurs (Gendarmerie, Police Nationale, Douanes, Sapeurs-pompiers, SAMU...).

Ce dispositif est utilisé depuis le mois de novembre par la Police Municipale, qui participe à son évaluation nationale, et bientôt par le CCFF.

La commune dispose donc désormais d'un service de communication opérationnelle encore plus efficace et performant, au service des Tretsois et de leur sécurité.

Ce projet, conduit par la Police Municipale et le service Informatique, a bénéficié de la qualité de la relation avec les équipes de l'ACMOSS toujours à l'écoute et réactives.



PASCAL CHAUVIN ET LE PRÉFET GUILLAUME LAMBERT LORS DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION RRF ENTRE LA VILLE DE TRETS ET L'ACMOSS

RAPPEL SUR LA GESTION DES ENCOMBRANTS

VOUS AVEZ DES ENCOMBRANTS À JETER ? VOUS POUVEZ VOUS RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

Avant de vous rendre à la déchèterie de Rousset,
vous devez procéder à votre inscription sur le site internet de la Métropole :

www.ampmetropole.fr

Rubriques : missions / stratégie environnementale / valorisation des déchets



*Flashez
le QRcode
pour vous
inscrire*

INFOS PRATIQUES

> OUVERTE DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H
> LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS, DE 9H À 12H

> FERMÉE LES 1^{ER} JANVIER, 1^{ER} MAI ET 25 DÉCEMBRE

QUARTIER LES FARGES - CD 56 ROUSSET
CONTACT : 0800 94 94 08

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

La Métropole propose un mode de collecte complémentaire gratuit uniquement dans le cas où la personne ne peut pas se rendre en déchèterie.

Les encombrants sont des déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères (meubles, matelas, gros électroménagers...). Ils doivent être déposés en déchèterie, afin de pouvoir être valorisés en recyclage.

Pour les habitants non-véhiculés ou pour les gros volumes qui ne rentrent pas dans un véhicule, la Métropole propose un service d'enlèvements des encombrants gratuit.

Les usagers doivent prendre rendez-vous par téléphone au 0800 94 94 08 (numéro gratuit, ouvert du lundi au vendredi sans interruption de 8h00 à 18h30, hors jours fériés ou chômés, et le samedi sans interruption de 7h30 à 17h30) ou en ligne sur le portail déchets de la Métropole.

**EN DEHORS DES RENDEZ-VOUS
(DATES ET EMPLACEMENTS) CONVENUS, TOUT DÉPÔT SERA CONSIDÉRÉ
COMME DÉPÔT SAUVAGE ISOLÉ ET NE SERA PAS PRIS
PAR LES SERVICES DE LA MÉTROPOLE.**

**POUR RAPPEL, TOUT DÉPÔT SAUVAGE
EST UN DÉLIT ET SOUMIS À VERBALISATION**

TRETS, COMMUNE VERTUEUSE EN MATIÈRE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

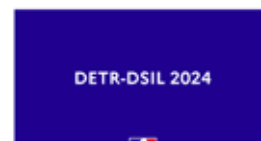
La dernière tranche de passage au Led s'est achevée cet été. Au total, **352 points lumineux ont été changés.**

Ce chantier, débuté en 2021, aura permis de **rénover 100% de l'éclairage public communal** et de passer sur une technologie bien plus économe en énergie.

Pour cela, la Ville de Trets a reçu des financements du Département et de l'État :

- CD13 : 120 578€
- FONDS VERT : 36 173.40€
- DSIL : 9 624.99€
- DETR : 9 487€

Soit un reste à charge pour la commune de 65 292.61€. En 2024, l'économie réalisée sur la consommation d'énergie s'élève à 151 200€ par an (par rapport à 2021 avant travaux).



LA MUNICIPALITÉ POURSUIT **LES TRAVAUX DE PROXIMITÉ ET D'ENTRETIEN**

- **ABORDS DU CIMETIÈRE**

Aménagements piétons, trottoirs et passages protégés

- **ROUTE DE SAINT-MAXIMIN**

Création d'accotements sécurisés en bord de voirie

- **COMPLEXE SPORTIF DE LA GARDI**

Réfection partielle de l'accès pompiers

- **ALLÉE MAEVA**

Purge sur racines et reprise de la voirie

- **CLOS AURÉLIEN**

Travaux sur un avaloir pluvial

- **LOTISSEMENT SAINT-JEAN**

Mise en place de deux caniveaux grille

- **AVENUE MARIUS JOLY**

Reprise de trottoirs

- **LOTISSEMENT LES AMANDIERS**

Reprise de trottoirs

- **CHEMIN DES BONNETS**

Reprise d'accotements

- **CIMETIÈRE**

Réfection des zones endommagées dans le cimetière paysager

- **GYMNASE BURLES**

Changement en régie de l'éclairage par des nouveaux projecteurs conformes à la réglementation préconisée par les différentes fédérations pour la pratique du badminton, du volleyball, du basket et du handball.



NETTOYAGE DU DALLAGE EN CENTRE-VILLE

Une vaste opération de nettoyage du dallage en pierre calcaire a été menée fin octobre. Pour la première fois depuis la réhabilitation de la place de la mairie et des trottoirs du centre-ville en 2003, un nettoyage en profondeur a ainsi été réalisé sur l'avenue Mirabeau, le boulevard de la République, le cours Esquiros, le boulevard Étienne Boyer et la place du 14 Juillet.



ÉLAGAGE DES ARBRES

Une opération d'élagage des platanes, muriers, platanes et autres essences a été planifiée du 21 octobre au 15 décembre 2024.

Comme tous les 3 ans, les platanes ont été taillés, ainsi que comme chaque année, les muriers, platanes et autres essences sur la voie publique et dans les écoles.

ARTISANAT & ÉCONOMIE

NOUVEAU À TRETS

SALON DE COIFFURE ADEVINAGE

C.C. Carrefour - Tél. 07 60 60 35 94

BOUTIQUE JAYA

Déco, parfums, cosmétiques, bijoux
5 bd de la République
Tél. 06 64 71 08 93

INSTITUT HEAD SPA

UNE PARENTHÈSE POUR VOUS

Spa, ongles, parfums
4 rue de 1^{er} Mai - Tél. 06 12 82 35 23

DELKO - GARAGE AUTO

427 avenue René Cassin
Tél. 04 42 29 20 36

PRZ AUTO - CARROSSERIE

231 route de Rousset
Tél. 04 42 29 67 72

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

> M. VEDRENNE Renaud reprend LE MARIGNY
> PAR VINS ET MARÉE
devient LA MARÉE TRETISOISE

CULTURE ET TOURISME

**La Maison de la Culture et du Tourisme
a réintégré cet automne le Château des Remparts.
Les agents vous y accueillent du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h & de 13h30 à 17h.**

**En période estivale, 01/06 au 30/09 :
du mardi au samedi de 8h30 à 12h & de 13h30 à 17h.**



La Maison de la Culture et du Tourisme propose à la vente des cartes postales de Trets dont deux cartes vintage représentant pour l'une le clocher de Notre-Dame de Nazareth et, pour l'autre, le Château des Remparts et sa cour. Une troisième, à colorier, représente des danses provençales devant la Porte de Pourrières.

LA SECTION ADULTES / ADOs **S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ!**



“VILLE ACTIVE ET SPORTIVE” UN NOUVEAU LABEL POUR TRETS

Ce label récompense les efforts entrepris pour promouvoir l'activité physique et le sport. Grâce à des infrastructures de qualité et à une large offre d'événements sportifs, Trets encourage la pratique du sport pour tous, des jeunes aux seniors, et renforce son rôle en tant que modèle de bien-être et de cohésion sociale.



CET ÉTÉ, TRETS A ACCUEILLI L'ÉQUIPE DE FRANCE OLYMPIQUE DE FOOTBALL À LA GARDI !

Labellisée Terre de Jeux 2024, sélectionnée en tant que Centre de Préparation pour les JO Paris 2024, notre commune a eu la chance et le privilège de mettre ses équipements sportifs à la disposition de l'équipe de France olympique de football. Les Bleuets sont ainsi venus à plusieurs reprises

s'entraîner, effectuer leur préparation physique et tenir leurs conférences de presse au sein du Complexe de La Gardi.

Les Tretsois ont pu assister à un entraînement ouvert au public le 15 juillet



BIENVENUE AUX NOUVELLES ASSOCIATIONS TRETISOISES

NATURE ET NOUS - Échanges culturels autour du jardin et de la nature
MAISON ELLAE - Ateliers et événements autour de la santé des femmes
L'ATELIER BOTA - Éducation à la botanique pour tout public
TRETS BASKET CLUB - Pratique du basket et organisation d'événements sportifs

TRETS PERPÉTUE LES TRADITIONS PROVENÇALES **AVEC DE BELLES FÊTES DE SAINT-JEAN ET DE SAINT-ÉLOI**



CÉRÉMONIE DU FEU DE SAINT-JEAN DU 23 JUIN



CAVALCADE DE LA CONFRÉRIE SAINT-ÉLOI DU 13 JUILLET

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MINORITÉ

TRETS avec VOUS

L'argent coule à flot à TRETS pour les cabinets de conseil ...

Une enquête d'opinion a été mise en ligne sur le site de la mairie pour évaluer le ressenti de la population en matière d'insécurité et d'incivilités. Seuls 2% des tretsois y ont répondu autant dire que cela n'est pas représentatif !

Ce qui est consternant et affligeant, c'est qu'en cette période où l'argent public se raréfie, notre maire dispendieux ait eu recours à **un cabinet de conseil** dénommé Althing “ **Notre McKinsey Tretsois** ”, cabinet d'étude sûreté et sécurité situé à Paris, pour nous expliquer que le nombre de délits est relativement restreint sur notre commune! Nous voilà rassurés... car les effectifs de la police municipale n'ont pas été renforcés par la nouvelle municipalité qui s'est contentée uniquement d'étendre leur plage horaire. Leur nombre est vraiment trop insuffisant pour répondre aux multiples missions confiées et aux besoins de sécurité pour une ville comme TRETS. Nous pouvons que féliciter nos policiers pour leur vigilance accrue, leur écoute et leur disponibilité (même s'ils ne peuvent pas se dupliquer...)

Reste la question récurrente à se poser “ était-il vraiment nécessaire de dépenser de l'argent public pour nous servir un constat si évident ? Un bilan présenté sous forme d'histogrammes et camemberts joliment colorés qui aurait pu être réalisé par un stagiaire ou un apprenti ! Les résultats principaux de cette enquête mettent en exergue que le centre-ville concentre la majorité des incivilités et que celles-ci concernent les déjections canines, les infractions routières, stationnements gênants, les tapages et nuisances sonores et les dépôts sauvages. **Engloutir de l'argent public dans un cabinet privé pour nous présenter un simulacre d'étude aussi partielle qu'évidente !** Ah, quand l'argent public ne vous appartient pas, il est tellement facile de le dépenser !

Après avoir vidé les caisses, contracté deux crédits à taux variables de 2 millions d'euros chacun, l'équipe municipale persévère dans des dépenses aussi inutiles que futiles !

Certes l'incivisme est le reflet de la responsabilité civique et du rejet des normes sociétales. Sur notre commune cela se traduit trop souvent par le non-respect du code de la route et du code de l'environnement. Nous constatons depuis trop longtemps des incivilités matérielles qui viennent dégrader l'image de notre territoire et du *bon vivre à Trets*. Les dépôts sauvages constituent un véritable cauchemar, ces déchets nocifs laissés volontairement dans la nature sont en recrudescence aux alentours de notre ville. Nous ne pouvons pas légitimer ces voyous de l'environnement, qui sous prétexte d'une déchetterie professionnelle ou d'un centre de tri des déchets d'activités économiques trop éloignés (Gardanne, Pennes-Mirabeau) s'octroient le droit de déverser leur chargement toxique en pleine Nature. Outre la pollution visuelle que cela génère, ces décharges sauvages sont dangereuses et impactent notre environnement et de facto **notre santé et celle de nos enfants**. Pourquoi et comment ? De nombreux produits ou molécules toxiques contenus dans des bidons s'échappent et sont stockés dans les sols, percolent pour rejoindre les rivières avoisinantes, cette eau contaminée sera utilisée pour irriguer les cultures et ainsi, par différents canaux, se retrouvera dans notre alimentation.

Les incivilités sont un manque de savoir-vivre reflétant un manquement à ses propres valeurs humaines et morales : respect et considération

La municipalité avec le soutien de la métropole devrait investir pleinement contre ces fléaux qui dégradent notre cadre de vie et perturbent le quotidien des tretsois. Plusieurs leviers d'actions existent pour limiter les dégâts, il suffit d'un peu de bonne volonté et de courage politique, adossés à des stratégies financières pertinentes pour protéger sa population et son territoire.

Stéphanie Fayolle, Marie Bonamy, Dominique Grangier & Michel Matty

NOUS SOMMES TRETS

“ Nous sommes Trets ” n’a pas transmis de texte à paraître.

AGISSONS POUR TRETS

Depuis mon arrivée au conseil municipal, j’ai dénoncé de nombreuses incivilités telles que les limitations de vitesse, les décharges sauvages et l’insalubrité. À chaque fois, le maire et son 1^{er} adjoint affirment que je cherche à noircir la situation ou en prétextant que mes dénonciations manquent de respect envers le travail des agents de propreté de la ville. Le maire a enfin décidé d’agir sur une situation qui se dégrade et qu’ils font mine de ne pas voir. J’espère que sur cette situation, il aura de réelles avancées et que cela ne sera pas qu’un effet d’annonce à des fins électoralistes.

Pascal Speter

À L’ÉCOUTE DE TRETS

Incivilités et gestion des déchets : un défi à relever ensemble

Une réunion publique a été organisée pour échanger sur les incivilités, et particulièrement sur la saleté qu’elles génèrent. Je laisserai le sujet des excréments canins au maire et à ses “petits drapeaux” pour me concentrer sur les déchets.

Répression : nécessaire mais insuffisante

Bien que la répression, à travers des campagnes comme “tolérance zéro”, soit importante, elle reste insuffisante pour résoudre le problème. La question fondamentale est : avons-nous un système de gestion des déchets qui correspond à nos besoins ?

Nous subissons de + en + de dépôts sauvages, autour des points de collecte enterrés ou dans la nature. Pourquoi certains citoyens choisissent-ils de déposer leurs déchets à côté des conteneurs ? conteneurs cassés, pleins ou mal adaptés ? Si l’effort de se rendre au point de collecte est important, un manque d’infrastructures adaptées pousse à l’incivilité. Et que se passera-t-il à mesure de la croissance de notre ville et de l’augmentation de la population ?

Une gestion + adaptée : répression et incitation

La répression doit être accompagnée de mesures incitatives. Les horaires de déchèterie (9h-17h50) et le quota de passage quotidien limitent l’accès. Pourquoi ne pas envisager un quota mensuel ou étendre les horaires ? Le déploiement de points de collecte mobiles et l’amélioration de la fréquence de ramassage seraient des solutions concrètes pour améliorer le comportement des citoyens.

Un coût croissant pour des solutions inefficaces

Si la compétence en matière de gestion des déchets relève de la métropole, notre représentant doit défendre nos intérêts !

Enfin, il est incompréhensible de constater que, malgré la multiplication des efforts répressifs, la gestion des déchets devient chaque année de + en + coûteuse. Des solutions + adaptées, + flexibles et + incitatives seraient non seulement bénéfiques pour notre environnement, mais également + économiques à long terme.

Arnaud Guiboud-Ribaud

DU 3 AU 14 DÉCEMBRE 2024
MÉDIATHÈQUE
LA MINE DES MOTS

Expo photos "Pollution visuelle, ou pas..." Arc images / Samedi 7 décembre 2024 - 11h : Vernissage de l'exposition

JEUDI 5 DÉCEMBRE
PLACE DU 14 JUILLET

Cérémonie en hommage aux morts pour la France guerre d'Algérie, combats Maroc et Tunisie

VENDREDI 6 DÉCEMBRE
PLACE DE LA GARE

18h30 - Arbre de Noël des enfants

19h - Inauguration des illuminations de la ville

SAMEDI 14 DÉCEMBRE
PLACE DE LA GARE

10h/21h - Marché de Noël
19h30 - Feu d'artifice sur le stade Burles

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE
PLACE DE LA GARE

10h/18h - Marché de Noël

MERCREDI 18 DÉCEMBRE
MÉDIATHÈQUE
LA MINE DES MOTS

10h30/11h30
Atelier créatif de Noël
15h30 - Visite du Père Noël et goûter
16h30 - Projection de Noël

SAMEDI 21 DÉCEMBRE
SALLE DES COLOMBES

Repas caritatif

SAMEDI 21 DÉCEMBRE
CINÉMA CASINO

19h - Allegria

SAMEDI 11 JANVIER
LA GARDI

Match de football
OM / ES FOS

VENDREDI 17 JANVIER
SALLE DES COLOMBES

18h - Cérémonie des vœux à la population

MERCREDI 22 JANVIER 2025
MÉDIATHÈQUE
LA MINE DES MOTS

9H30/12H30 : "SPLASH"
Atelier BD enfants (à partir de 7 ans)

SAMEDI 18 JANVIER
LA GARDI

Match de football
OM / AIGUES

LUNDI 27 JANVIER
SALLE DES COLOMBES

Vœux au tissu économique

MERCREDI 22 JANVIER
SALLE DES COLOMBES

Bal des vœux des seniors

MERCREDI 29 JANVIER
CINÉMA CASINO

15h - ANAID contes d'Arménie - spectacle jeune public - Provence en scène CD13

DU 4 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS
MÉDIATHÈQUE
LA MINE DES MOTS

Exposition manga

VENDREDI 7 FÉVRIER
22^{ÈME} ÉDITION DE LA JOURNÉE
MONDIALE POUR INTERNET
PLUS SÛR

VENDREDI 7 FÉVRIER CINÉMA
SACNO

20h30
Marion MANCA - humoriste
Provence en scène CD13

SAMEDI 8 FÉVRIER
LA GARDI

Match de football
OM / BEUCAIRE

SAMEDI 22 FÉVRIER
LA GARDI

Match de football
OM / EUGA ARDZIV

MERCREDI 26 FÉVRIER
CINÉMA CASINO

15h - Concert dessiné
Jeune public
Provence en scène CD13

DU 1^{ER} AU 29 MARS CHÂTEAU
DES REMPARTS

Exposition
Ensemble l'Art Contemporain
Vernissage
Samedi 1^{er} mars à 18h30
Finissage
Samedi 22 mars à 18h30

MERCREDI 5 MARS
SALLE DES COLOMBES

Repas festif des seniors

SAMEDI 8 MARS

Carnaval de la ville

MARDI 11 MARS À 18H
PLACE DU 14 JUILLET

Cérémonie en hommage aux victimes du terrorisme

SAMEDI 15 MARS
PLACE DE LA GARE

Foire de Printemps

SAMEDI 15 MARS
LA GARDI

Match de football
OM / CORTE

SAMEDI 22 MARS À 11H
CHÂTEAU DES REMPARTS

Cérémonie de citoyenneté
Remise des cartes d'électeurs aux jeunes majeurs

DU 25 MARS AU 19 AVRIL
MÉDIATHÈQUE
LA MINE DES MOTS

Exposition
les territoires de l'eau

JEUDI 27 MARS
CINÉMA CASINO

Les Jeudis de Trets

SAMEDI 29
ET DIMANCHE 30 MARS
SALLE DES COLOMBES

Festival Trets en jeux